

Permanence d'inscription à partir du mercredi 4 septembre 2019

- **Pour toutes les sections (Nîmes, St Gilles, Manduel, Rodilhan et Poulx)**
Au siège social (stade des Costières, côté marché aux fleurs, entrée « GRS ») pour toutes les sections les mercredis de septembre de 13h30 à 19h30 et les vendredis de 17h30 à 19h30.
- **Pour les villages (St Gilles, Manduel, Rodilhan et Poulx)** : Inscriptions possibles aux jours et heures des cours d'essai ci-dessous.

Cours d'essai

	Pour les 15 mois /4 ans (2015 et 2016, 2017 et nés avant juin 2018)	Pour les 5 ans et plus (2014 et avant)
Nîmes (Salle omnisports des costières, côté marche aux fleurs)	Mercredis 11, 18 et 25 septembre • 15 mois/3 ans : 9h30-10h15 • Enfants de 3 et 4 ans : 10h30/11h30	Mercredis 4 et 11 septembre • 14h-15h / 15h-16h / 16h-17h
Saint-Gilles (Gymnase Georges Chouleur)	Samedis 14, 21 et 28 septembre : • 9h à 10h	Mercredis 11 septembre • 13h30-14h30
Rodilhan (Complexe sportif municipal, rue Jean Bouin)		Mercredis 11 septembre (au gymnase) • 17h30 – 18h30 Samedi 14 septembre (au gymnase) • 9h30 – 10h30
Poulx (Dojo, Groupe scolaire Georges Brassens)		Mercredi 11 septembre • 10h-11h Jeudis 12, 20 et 26 septembre • 16h45-17h45
Manduel (Complexe sportif, chemin de St Paul)	Samedis 14, 21 et 28 septembre : • 15 mois/3 ans : 11h- 11h45 • Enfants de 3 et 4 ans : 12h-13h	

Après ces dates, cours d'essais (en fonction de l'année de naissance de l'enfant) se présenter aux cours directement (voir document « Planning loisirs »)

Pièces à fournir pour l'inscription

Pour procéder à l'inscription de votre enfant son dossier devra comprendre :

- La fiche de renseignement remplie et signée (attention : 2 encarts sont à signer dans cette fiche)
- 1 enveloppe timbrée à votre nom et adresse si vous avez une adresse mail valide (sinon il faudra nous fournir 8 enveloppes timbrées)
- 1 certificat médical précisant « apte à la pratique la Gymnastique Rythmique y compris en compétition »
- Le règlement de la cotisation (voir document « planning et tarifs » pour connaître le montant de la cotisation en fonction de la catégorie de pratique de votre enfant)
- Le règlement de la licence (50 euros pour tous les adhérents, chèque distinct des autres)

Tous les règlements doivent être faits par chèques, ceux-ci devront être libellés à l'ordre du RCNM club.
Pour tout paiement en espèce, la totalité du règlement sera demandé lors de l'inscription.

Rythmique Club de Nîmes Métropole

Stade des Costières - Avenue de la Bouvine - 30 900 Nîmes - tel/fax : 04.66.26.86.59

Section Rodilhan/Manduel : 3 Rue Albert Camus 30129 Manduel

Site internet : www.rythmiqueclub-nimesmetropole.com

mail : contact.rythmiqueclub.nimes@gmail.com

NAF : 9312 C / SIRET : 37956699500021 - Agréée Sport de par l'affiliation à la FFG



Nous acceptons également :

- Les bons loisirs CAF,
- La participation du CCAS de Nîmes aux activités de loisirs,
- Les participations des comités d'entreprise (demandez votre attestation qui vous sera renvoyée par mail),
- Les coupons sport et les chèques vacances (attention, 6 euros de frais de gestion seront retenus)

Prévoyez de faire un chèque de caution qui vous sera rendu lors de l'encaissement de l'aide (CAF = 64 €, CCAS = 90 €, autres = en fonction de l'aide)

ATTENTION Sans nouvelles des différents moyens de paiement attendus, les chèques de caution seront encaissés 1 mois après l'encaissement du 1er chèque de cotisation et ne pourront pas être remboursés

Vu la difficulté pour récupérer les différentes pièces, aucun dossier ne sera accepté s'il est incomplet

DOSSIER COMPLET = fiche d'inscription remplie et signée, enveloppe(s), certificat médical et règlement complet par chèque

Reprise de TOUS les cours selon le planning : à partir du lundi 16 septembre 2019

Tenue vestimentaire

Pour toutes les gymnastes en loisirs, et en gym éveil :

Tenue obligatoire = débardeur turquoise offert par le club (fourni par le club qu'une seule fois sur la période 2016/2020) + collant noir sans pied (legging à la charge des parents).

La tenue complète (veste et pantalon aux couleurs du club) est facultative et peut être commandée lors de l'inscription uniquement au tarif de 55€.

Pour les catégories gym formation, compétition et performance

Tenue obligatoire = débardeur turquoise et tenue complète (veste et pantalon aux couleurs du club) offerte par le club + collant noir sans pied (legging à la charge des parents) + location (30€) à l'année d'un justaucorps déterminé par l'entraîneur (avec caution de 200€ à verser). Les justaucorps pour les compétitions individuelles restent au choix des gymnastes et à la charge des parents.

Le coût du débardeur et/ou de la tenue complète du club (veste et pantalon) sont compris dans le tarif annuel de la cotisation en fonction du niveau de pratique. La même tenue ne pourra être fournie par le club qu'une seule fois sur la période 2016/2020. En cas de perte ou de vêtement abîmé, le rachat sera à la charge de la famille (débardeur 16€ ; tenue du club (pantalon + veste) 55€).

Nous vous remercions d'avoir choisi notre belle discipline et notre club

Sportivement

***L'équipe technique
et le Conseil d'administration***